

Les noms sous-spécifiés anaphoriques résomptifs vs leur équivalent prototypique dans les constructions spécificationnelles attributives : comparaison dans un corpus diversifié en genres

Anaïs Vajnovszki

Résumé : Les noms sous-spécifiés (Nss) sont des noms abstraits comme *problème* ou *résultat*, qui réalisent un renvoi cataphorique (*Le problème, c'est que* + Contenu propositionnel) ou anaphorique (Contenu propositionnel, *ce problème...*) vers une portion de texte. Grâce à ce pouvoir « encapsulant » (Francis 1986), les Nss fonctionnent comme des marqueurs de résomptivité, notamment lorsqu'ils apparaissent dans des constructions permettant une anaphore dite « conceptuelle » ou « résomptive » (Charaudeau et Maingueneau 2002). Parmi ces constructions anaphoriques résomptives, on recense celle dans laquelle le Nss anaphorique est « à l'initiale d'une phrase et déterminé par un démonstratif » (Adler et Legallois 2018), mais d'autres variantes existent, comme les constructions dans lesquelles le Nss est simplement déterminé par un démonstratif, sans forcément que le SN qu'il forme se situe en début de phrase. Toutefois, l'un des critères d'identification des Nss reste l'intégration d'un nom dans une construction spécificationnelle attributive (*Le problème c'est que...*). Nous nous proposons d'utiliser des données issues de corpus afin d'analyser des exemples de Nss s'intégrant dans les constructions spécificationnelles attributives (*Le Nss c'est de + complétive/infinitif*) ainsi que dans différentes constructions anaphoriques résomptives (*Ce Nss...*), afin de dégager les points communs et les différences entre ces deux familles de constructions privilégiant les Nss.

Mots clés : noms sous-spécifiés, construction spécificationnelle, résomptivité, anaphore, renvoi syntaxique dans le discours.